

Décret n° 98-327 du 25 Septembre 1998
portant nomination d'un conseiller du Président de la République

Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 001-97 du 29 octobre 1997 portant nomination du ministre, directeur du cabinet du Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

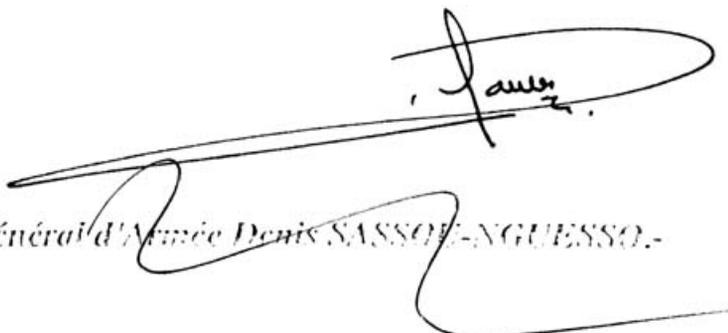
DECRETE :

Article premier.- Monsieur ^R(MIZIDY Paulin) est nommé conseiller du Président de la République à l'administration du territoire, à l'aménagement régional et au développement décentralisé.

Article 2.- Monsieur ^RMIZIDY Paulin percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel. -

Fait à Brazzaville, le 25 Septembre 1998


Le Général d'Armée Denis SASSOÏ-NGUESSO.-